**LIGUE DU DROIT INTERNATIONAL DES FEMMES**

Association créée par Simone de Beauvoir

6 Place Saint-Germain des Prés, 75006 Paris

**COORDINATION FRANCAISE POUR LE LOBBY EUROPEEN DES FEMMES,**

6 rue de la Rochefoucauld, 75009, Paris

**Communiqué**

Paris le 8 janvier 2014

**L’accès libre à l'IVG doit être un droit fondamental des européennes.**

**Sous la pression des forces les plus rétrogrades qui s'opposent à la liberté des femmes de disposer de leur corps, deux reculs majeurs viennent de se produire en Europe :**

* l'approbation par le gouvernement espagnol d'un projet de loi supprimant la liberté de l'avortement dans un pays que l’on croyait exemplaire dans sa lutte pour l'égalité et contre les violences faites aux femmes.
* le rejet par le Parlement Européen : d’une résolution sur « *la santé et les droits sexuels et génésiques*», alors qu'en 2002 cette même instance avait approuvé une résolution semblable recommandant la dépénalisation de l'avortement dans l’UE.

Le principe de subsidiarité ne doit pas s'appliquer lorsqu'il s'agit de respecter un droit touchant à l'autonomie des femmes et donc à leur dignité, valeur première de la citoyenneté européenne.

Nous exigeons :

* pour toutes les Européennes, l’accès libre et gratuit aux services d'IVG.
* que les *droits sexuels et génésiques y compris le droit à l'IVG* , soient reconnus comme droits fondamentaux, alors qu'ils sont totalement absents de la *Charte des droits fondamentaux de l'UE* incorporée dans le Traité de Lisbonne.

Afin de soutenir les Espagnoles, mobilisons-nous devant les ambassades et les consulats d'Espagne en Europe.

**Contact** : Annie Sugier 06 38 39 42 92